



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

SÉANCE SPÉCIALE DU 21 DÉCEMBRE 2000 À 20 HEURES

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU BUDGET DU 21 DÉCEMBRE 2000
- 2. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2001**
- 3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS, 2001-2002-2003**
- 4. LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 842-2000 INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS, POUR L'ANNÉE 2001 »**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O. M. A.